Stavinohová, Zdeňka

[Chigarevskaïa, N.A. Précis d' histoire de la langue française]

Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. A, Řada jazykovědná. 1977-1978, vol. 26-27, iss. A25-26, pp. 191-193

Stable URL (handle): https://hdl.handle.net/11222.digilib/100569

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.



Pour conclure notre bref compte-rendu, nous voudrions souhaiter à l'auteur une parfaite réussite dans ses travaux prochains qui nous permettrait de disposer bientôt des deux volumes suivants promis.

Zuzana Wotkeová

N. A. Chigarevskaïa: Précis d' histoire de la langue française. Leningrad, 1974. 278 pp.

L'auteur de cet ouvrage est déjà connue dans notre pays par d'autres travaux de valeur, par exemple par son Esquisse de la syntaxe du français parlé contemporain (Leningrad, 1970, écrit en russe) et par son Traité de phonétique française dont la 2° édition a paru en 1973.

Son Précis d'histoire de la langue française est destiné aux enseignants et aux étudiants

des facultés de langue française des Instituts pédagogiques.

L'auteur commence chaque partie de son livre par une esquisse historique qui montre à quel point l'évolution de la langue résulte des conditions politiques, économiques

et culturelles de l'époque donnée.

Le texte est complété par quelques tableaux qui montrent le développement de sons, la conjugaison des verbes en ancien français et par 5 cartes de la France dans les époques importantes de l'évolution du français. On y trouve même une liste d'explications de certains termes linguistiques (ce qui est d'une grande utilité pour les étudiants).

A la fin de chacune des parties du livre se trouve une bibliographie spéciale, à la fin de l'ouvrage, une bibliographie générale. Celle-ci est très riche. Elle présente d'abord des travaux d'ensemble, et puis des ouvrages spécialisés. Elle rendra d'excellents services non seulement aux enseignants, mais à tous ceux qui désirent étudier tel

ou tel problème de plus près.

L'auteur montre que le développement politique, économique et culturel ne coïncide pas toujours exactement avec les étapes de l'évolution de la langue et que différents plans de la langue ne se développent pas avec la même vitesse. Si par exemple pour la grammaire du français on peut distinguer deux étapes décisives (celle de l'ancien français avec la déclinaison des noms et des adjectifs et celle du français moderne), pour la phonétique Mme Chigarevskaïa distingue 3—4 étapes importantes.

En ce qui concerne les étapes de l'évolution du français, l'auteur distingue les 5 suivantes: l'AF, le MF, le français du XVIe siècle, le FM et le français "contemporain". Selon l'auteur, en effet, arrêter "l'histoire de la langue au seuil du XIXe s. serait la

prouver de perspective" (9).

Dans le chapitre Les origines du français, où Mme Chigarevskaïa parle de la romanisation de la Gaule, elle rappelle les oeuvres littéraires, les livres religieux, les grammaires de la langue latine, etc. qui permettent de reconstruire le système du latin parlé.

A l'époque gallo-romane (Ve-VIIe siècle), le latin reste langue officielle, mais le

peuple parle le gallo-roman.

A l'époque de l'ancien français (IXe-XIIIe siècles), de nombreux dialectes ont des traits phonétiques spéciaux. Mais en Haut Moyen Age (Xe-XIIIe siècles), il existe déjà une langue commune pour plusieurs régions, nuancée, bien sûr, par de nombreuses particularités dialectales. Hugue Capet, élu en 987 roi de France, réunit peu à peu différentes régions sous son pouvoir et, selon l'auteur, c'est le dialecte francien qui fut la base du français. La langue d'oil et la langue d'oc diffèrent avant tout par leurs traits phonétiques. Quant à la structure phonétique de l'ancien français (AF), l'auteur la trouve régie par les mêmes tendances de développement que le gallo-roman et parfois même que le LP.

L'orthographe de l' AF est phonétique, chaque son correspond à un seul signe graphique. Malgré certaines tendances à l'expression analytique, l' AF reste encore une langue synthétique. Entre autres nombreuses constatations importantes concernant la grammaire de l' AF, Mme Chigarevskaïa écrit qu' au XIIIe siècle les modifications des valeurs des temps verbaux se rapprochent de leur emploi dans le français moderne. Le subjonctif employé sans la particule que est concurrencé par le conditionnel, créé

à l'époque romane.

Cê qû' il faut aussi apprécier dans cet ouvrage, ce sont les nombreuses observations sur la syntaxe de chaque époque. La plupart des auteurs d'ouvrages analogues s'occupent très peu de la syntaxe, se contentant de constatations concernant la morphologie.

En AF la forme flexionnelle du nom et du verbe indique sa fonction syntaxique et

c'est pourquoi l'ordre des mots est relativement libre. Mais on a cette impression seulement si l'on compare l' AF avec le FM, car au fond, la disposition des mots est toutefois dans une certaine mesure déterminée. On commence à marquer les rapports syntaxiques à l'aide de certaines prépositions. Pourtant la préférence de l' AF va à la parataxe, aux prépositions juxtaposées.

C'est le LP qui forme la base du vocabulaire de l' AF. Le lexique s'enrichit non seulement d'emprunts, mais aussi de mots créés par dérivation (surtout par suffixation). Quant à la synonymie, très riche dans l' AF, l'auteur l'explique par existence de nombreux dialectes et par la prédominance de la langue parlée. C'est vers la fin du XIIIe siècle que les dialectes de l'Ouest et du Centre prennent le pas sur les autres.

L'auteur sait très bien caractériser l'importance des oeuvres littéraires dans l'évolu-

tion de la langue aux époques étudiées.

Parlant de la structure phonétique du moyen français (MF) l'auteur souligne entre autres la constitution de l'accent ryhmique. La prononciation se développe, mais l'orthographe reste telle que dans l' AF. Dans la grammaire, écrit l'auteur, il y a "la coexistence de formes et emplois anciens et modernes" (p. 138). Dans la syntaxe on peut constater une fixation progressive de l'ordre directe des mots, car la morphologie étant simplifiée, elle n'est plus à même d'exprimer toutes les valeurs comme dans les étapes précédentes. En ce qui concerne le lexique, le MF fait des emprunts aux langues vivantes. La dérivation suffixale est aussi un procédé important d'enrichissement. Le français, consolidé comme langue littéraire, gagne de plus en plus de terrain.

Au XVe siècle il y a des conditions avantageuses pour la formation de la nation. L'auteur rappelle les efforts faits pour constituer la grammaire. Quant à la prononciation, elle la trouve encore plus "flottante" que celle du moyen âge. Mais l'orthographe reste historique et étymologique. Dans la syntaxe, l'ordre direct des mots est fixé. Il y a un grand enrichissement lexical surtout dans la terminologie scientifique, et on fait des emprunts surtout à la langue latine. En 1539 (par l'ordonnance de Villers-

Cotterêts) le français devient la langue del l'administration.

Quant au français moderne (FM), Mme Chigarevskaïa le limite aux XVII^e et XVIII^e siècles, puisqu' elle analyse encore le français contemporain. Si le XVI^e siècle cherchait avant tout l'enrichissement du vocabulaire, au XVII^e siècle, on met l'accent sur la défense de l'usage correct. Et c'est l'usage de la Cour royale qui sert de modèle. L'Académie française, fondée en 1635 par Richelieu, fait paraître en 1694 la première édition du Dictionnaire de l'Académie. Les efforts puristes de l'Académie ont aussi influencé les salons, où se forme la langue des Précieuses.

La langue d'avant 1660 l'auteur l'appelle préclassique. En 1660 paraît la Grammaire générale et raisonnée. Mais au XVIII^e siècle, les écrivains mécontents de l'appauvrissement du vocabulaire au XVII^e sciècle, s'efforcent de l'enrichir. En 1715 Gile Vaudelin crée un alphabet phonétique, l'écriture ne correspondant pas à la prononciation. L'orthographe, malgré les efforts de ceux qui voudraient la réformer, reste traditionnelle.

Au XVIIe siècle le système des formes est déjà créé. Le mot plein est avant tout porteur du sens, les valeurs grammaticales étant exprimées par différents mots grammaticaux. La morphologie du verbe et le système des valeurs verbales du FM se constituent aux XVIIIe siècle. En ce qui concerne la syntaxe, le français classique fixe définitivement la structure de la proposition indépendante et le système des phrases complexes. La grammaire est normalisée au XVIIe siècle, mais le vocabulaire, "purifié" au XVIIe siècle, s'est très enrichi au XVIIIe siècle, surtout grâce au développement de l'industrie et des sciences. Après la Révolution, il se constitue aussi un vocabulaire politique. Au XVIIIe et au XVIIIe siècles, la norme littéraire de la langue nationale est codifiée.

L'auteur, analysant le français du XIXe et du XXe siècles, l'appelle le français contemporain. A cette époque l'évolution du français est, selon elle, une "confrontation continue du langage soutenu et du langage parlé" (p. 228). Il y a un grand enrichissement du vocabulaire (les romantiques par exemple proclament le droit de se servir de termes techniques, populaires, argotiques et même de certains dialectismes). Dans la syntaxe des oeuvres littéraires apparaît le style indirect libre et l'emploi des subordonnées comme phrases indépendantes. Dans le XXe siècle on peut constater une extension de l'emploi des phrases nominales, Mme Chigarevskaïa rappelle aussi l'édition de nombreux dictionnaires. Non moins utiles sont ses appréciations sur les grammaires parues à l'époque du français contemporain. Parmi les projets de simplification de l'orthographie, elle apprécie avant tout celui de Dauzat de 1940. Au XIXe et au XXe

siècles les modifications concernent surtout la phonétique syntaxique et la syntaxe de la proposition. C'est par la voie analytique que la langue s'efforce d'exprimer les relations entre les mots. L'auteur souligne que les modifications apparaissent avant tout dans la langue parlée. La structure morphologique s'établit déjà au XVIe et XVe siècles, mais l'évolution de la syntaxe de la phrase continue. Même dans le vocabulaire, on peut constater une tendance à l'analyse, vu la quantité des tours phraséologiques qui naissent.

En rappelant certaines des nombreuses constatations de Mme Chigarevskaïa, nous voulions attirer l'attention sur ce livre de haute portée dont la lecture sera utile non seulement aux étudiants et aux enseignants des Instituts pédagogiques, mais à tous ceux qui cherchent à connaître l'histoire de l'évolution du français, car ce "Précis"

aux dimensions modestes, est très dense par son contenu.

Zdeňka Stavinohová

N. A. Chigarevskaïa: Anthologie des textes français du IXe au XVe siècle, Leningrad, 1975. 277 pp.

Cette anthologie complète le *Précis d'histoire de la langue française* du même auteur. Elle est donc également destinée aux professeurs et aux étudiants des Facultés de Langue Française. Mme Chigarevskaïa remarque qu'elle désire initier ainsi les étudiants ,aux grandes lignes du développement du français" et ,aux particularités dialectales

de l'ancienne période".

Avant chaque extrait, on trouve des notices sur l'auteur, sur l'oeuvre dont est tiré l'extrait et sur sa langue. L'extrait est suivi de notes expliquant certaines expressions. L'ouvrage est complété par un vocabulaire de l'ancien français. L'auteur y introduit avant tout les mots qui ont plus tard disparu et les mots dont le sens et la forme ont beaucoup changé. Elle remarque que ,dans son choix et dans la forme de la présentation des extraits, elle s'est inspirée avant tout de l'oeuvre de V. Chichmarev, mais aussi d'autres ouvrages (par exemple de la collection Société des anciens textes français, Paris, etc.).

Parmi les textes choisis, à côté d'extraits d'oeuvres connus, nous en trouvons d'autres qui sont moins souvent rappelés dans les manuels de littérature. Les plus nombreux sont les textes du XIIe et du XIIIe siècles, car à cette époque la langue diffère du français moderne sur tous les plans (phonétique, lexique, etc.). On y trouve, entre autres, le texte du Serment de Strasbourg du IXe siècle, la Chanson de Roland du XIe siècle Parmi les textes du XIIe siècle (qui sont dans cette anthologie les plus nombreux) on trouve des noms comme celui de Marie de France, de Chrestien de Troyes, des extraits d'oeuvres comme le Roman de Renart, mais aussi des chansons anonymes. Le XIIIe siècle est représenté également par de nombreux extraits. A côté d'oeuvres aussi connues que par exemple le Roman de la Rose ou Aucassin et Nicolette, il y a aussi des chansons des poètes ambulants (de Colin Muset par exemple), etc.

Le XIVe siècle est représenté par des extraits des oeuvres de Deschamps, de la Chronique de Froissart, etc. et le XVe siècle non seulement par la poésie de Villon, mais aussi par les chansons populaires, par un extrait de la farce populaire Maistre Pathe-

lin, etc.

Le riche répertoire de cette anthologie peut satisfaire aussi bien les enseignants que les étudiants du français, mais aussi les lecteurs désirant se familiariser avec la langue des époques anciennes. Comme dans tous ses ouvrages, l'auteur donne dans cette anthologie, par le choix des textes, par ses explications et ses notes, la preuve de sa grande érudition.

Zdeňka Stavinohová